

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 7

Rubrik: Rapport du Conseil d'administration sur l'activité de la Chambre de commerce suisse en France en 1937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques-uns d'entre vous se rappelleront peut-être que, lors du banquet de Baptême de notre Chambre, je vous ai dit que trois bonnes fées, représentant la Suisse, la France et nos Collègues des Chambres de Commerce à Paris, étaient accourues au berceau de l'enfant, pour lui apporter leurs bons souhaits, comme dans le conte que vous connaissez bien. Je complète aujourd'hui mon histoire : Une quatrième fée se présenta aussi : celle qui voulait prédire à la petite fille qu'elle tomberait en léthargie lorsqu'elle arriverait à sa majorité. Je lui ai poliment fermé la porte au nez et je vois que j'ai eu raison. Car voici cette enfant, majeure aujourd'hui, qui n'a pas du tout envie

de s'abandonner à la maladie du sommeil. Elle travaillera, au contraire, de plus en plus et de mieux en mieux, pour défendre les intérêts qui lui sont confiés.

Qu'il en soit toujours ainsi!

C'est le meilleur souhait que nous puissions lui apporter pour sa majorité. Je l'exprime au nom de vous tous en latin, suivant l'usage de nos étudiants Suisses :

VIVAT, CRESCAT, FLOREAT IN ÆTERNUM!

Ferdinand DOBLER,

Président-Fondateur

de la Chambre de Commerce Suisse en France

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION sur l'activité de la Chambre de Commerce Suisse en France en 1937

Monsieur le Ministre,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de notre Association pendant l'année écoulée et, sans autre préambule, nous allons vous donner un aperçu succinct des questions nombreuses et diverses dont notre Chambre de Commerce a été appelée à s'occuper en 1937.

Notre Compagnie a continué à être une source inépuisable de **renseignements** que de multiples visiteurs sont venus, chaque jour, lui demander de vive voix, que d'autres interlocuteurs ont réclamé par téléphone ou que ses correspondants ont requis par lettre. Dans le domaine purement commercial, ce furent des renseignements de solvabilité sur tel ou tel négociant, des demandes ou des offres de produits à échanger entre France et Suisse, des recherches de représentants de commerce ou de maisons à représenter dans l'un ou l'autre pays, des questions relatives à l'introduction de nouvelles industries, à l'établissement de commerçants, à la création de sociétés commerciales ou industrielles, etc., etc... D'autres questions nous ont été posées

en ce qui concerne les douanes (droits, taxes, contingents et autres formalités administratives), les tarifs de transports et les conditions de transit, les impôts les plus divers, etc... Des capitaux nous ont été offerts ou demandés, de même que des immeubles. Dans le domaine de la main-d'œuvre, patrons et employés ont cherché à entrer en contact par notre intermédiaire. Nous sommes intervenus entre créanciers et débiteurs, avec succès dans de nombreux cas. Nous avons facilité la négociation de brevets, de licences et fait des recherches de marques de fabriques.

Cette énumération est forcément incomplète, mais elle donne néanmoins une juste idée de la multitude des indications de toutes espèces que nous avons été amenés à fournir avant tout à nos membres, mais que nous nous devons — vu le but poursuivi par notre Association — de donner également à nos interlocuteurs ne faisant pas partie de notre Chambre de Commerce. Ce service de renseignements a constitué le fond de notre activité et c'est en marge de ce travail courant et particulièrement absorbant, que nous nous sommes voués aux tâches spéciales que nous allons passer en revue.

Sur un plan plus général, notre Compagnie a poursuivi son œuvre de **défense du commerce franco-suisse**. Aussi a-t-elle suivi avec un grand intérêt les négociations entre Gouvernements suisse et français, qui ont abouti d'une part à la conclusion de la nouvelle convention de commerce, d'autre part à la signature d'une convention en vue d'éviter les doubles impositions, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Le premier de ces accords a eu l'avantage certain de « codifier » les trop nombreux arrangements auxquels étaient assujettis précédemment les échanges franco-suisse et de s'appliquer non seulement à la France métropolitaine, mais également à son empire colonial. Nous avons été admis à faire connaître nos desiderata au sujet de l'une et de l'autre de ces conventions.

Nous avons eu également l'occasion d'adresser au Gouvernement suisse des rapports traitant des difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les entreprises suisses désireuses de participer à des adjudications françaises et de contestations par les douanes françaises des valeurs déclarées par les importateurs de marchandises suisses. Par ailleurs, la nouvelle législation française destinée à lutter contre la hausse des prix a eu des répercussions particulièrement fâcheuses pour certains produits provenant de Suisse, telle que l'horlogerie, et a nécessité notre intervention tant auprès des administrations françaises, qu'auprès de notre légation de Suisse à Paris qui a bien voulu prendre en main la défense des intérêts gravement compromis.

Les questions de **main-d'œuvre** ont retenu notre attention davantage encore que par le passé ; nous nous sommes activement occupés des échanges de stagiaires entre France et Suisse, parvenant d'un côté à obtenir, hors contingent, des permis de stage en France pour des jeunes gens suisses ; de l'autre côté, à augmenter fortement le nombre des stagiaires français placés en Suisse (46 en 1937, contre 13 en 1936 et 6 en 1935). Nous avons également secondé les efforts de la légation de Suisse en vue d'obtenir des permis de travail pour des Suisses en France et certains résultats ont été particulièrement encourageants. Enfin, nous avons continué à nous occuper, pour le compte de nos adhérents, des membres de leur famille et de leurs employés, du renouvellement de leur carte d'identité.

Un autre secteur de notre activité est celui de la **propagande** dans notre pays de résidence en faveur des différentes branches de l'industrie et du commerce suisses et, en général, des échanges franco-suisse. Une campagne fut, entre autres, entreprise au mois de mars, à la veille de la conclusion du nouvel accord commercial franco-suisse. C'est ainsi que nous avons pu faire paraître dans la presse parisienne, plus spécialement commerciale et dans certains journaux de province, des études exposant combien la bonne entente économique avec la Suisse est nécessaire aux intérêts de la France. Certaines manifestations, telles que la Foire de Bâle, l'Exposition Internationale de Paris, la future Exposition Nationale Suisse de Zurich, nous ont donné l'occasion d'amplifier nos efforts dans ce sens.

Les **publications** de notre Chambre de Commerce ont été des outils de grande valeur entre les mains de nos pionniers pour le rapprochement économique franco-suisse. Notre organe, la « Revue Economique franco-suisse », est paru, en 1937, sous forme de dix numéros dont certains ont spécialement retenu l'attention de leurs lecteurs : celui du mois de juin, contenant une étude statistique et graphique des échanges commerciaux entre la France et la Suisse ; puis le numéro suivant consacré aux industries suisses à l'Exposition Internationale de Paris 1937 ; celui de novembre, traitant de la lutte contre la hausse des prix en France et en Suisse. Néanmoins, notre revue a connu une période de crise l'année dernière : parution à dates irrégulières, augmentation des frais d'impression, diminution du nombre des ordres de publicité, etc... Aussi, avons-nous entrepris de la réorganiser complètement : nous avons amélioré sa présentation (sa couverture spécialement), nous avons décidé de consacrer chaque numéro à paraître en 1938 à une industrie suisse et c'est ce qui nous a permis d'intéresser un plus grand nombre d'annonceurs et d'aboutir à des résultats meilleurs. Nous avons également publié, en 1937, une nouvelle liste de nos membres qui constitue un répertoire des plus précieux de toutes les personnes et entreprises intéressées au commerce franco-suisse.

Nos différentes actions de propagande, nos publications (en particulier la nouvelle édition de la

liste de nos adhérents), de même que les manifestations organisées par nos soins au cours de l'année écoulée et dont nous vous donnerons plus loin la chronique, nous ont permis de **recruter** de nouveaux membres et d'augmenter l'effectif de notre Compagnie : au 1^{er} janvier 1937, nous comptons 1.135 membres ; au 31 décembre de la même année : **1.232**, soit une augmentation de 97 unités. En réalité, le nombre des nouvelles adhésions homologuées pendant l'année dernière a été de 172, mais il nous a fallu enregistrer à regret certains décès, de même que des radiations et démissions.

Notre effectif à ce jour est de 1264 membres (malgré l'augmentation de nos cotisations décidée par notre Assemblée générale extraordinaire du 24 novembre), ce qui prouve que notre action de recrutement continue à porter ses fruits et nous permet, grâce à ces nouvelles collaborations, d'intensifier et d'étendre notre activité.

En 1937, le nombre de nos **manifestations** a été moins élevé que pendant les années précédentes, mais il est juste toutefois de reconnaître que nous avons apporté une active collaboration au Commissariat Général Suisse à l'Exposition Internationale de Paris en 1937, pour l'organisation des nombreuses fêtes suisses qui marquèrent, d'une manière très heureuse, la participation de la Suisse à cette Exposition. Le déjeuner, que nous prîmes l'initiative d'organiser le 31 juillet, fut une des manifestations les plus réussies de la « Semaine Suisse ». Notre 19^e Assemblée Générale, le 1^{er} mars, et notre Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre furent suivies chacune d'un dîner et d'une conférence ; nous eûmes le privilège d'entendre, à la première, M. Musy, conseiller national et ancien président de la Confédération, nous parler de « l'Ordre Social Nouveau », et à la seconde, notre Administrateur, M. Robert Vaucher, nous raconter ses souvenirs de journaliste et nous exposer ses idées sur la publicité ; ces deux conférences, ainsi que celle que fit M. Touzot, administrateur de la Foire de Lyon, devant les membres de notre Section Lyonnaise, sur « l'Humanisme et les Affaires », ont été publiées in extenso dans notre revue.

Les comptes rendus des deux **Assemblées Générales** de 1937 ont également été publiés dans

notre organe. Nous vous rappelons qu'à l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} mars, nos adhérents — après avoir entendu les rapports sur l'activité et les finances de notre Association au cours de l'année précédente — donnèrent quitus au Conseil d'Administration, au Trésorier et aux Commissaires aux Comptes ; l'Assemblée renouvela les mandats de trois de nos administrateurs et procéda à l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'Administration ; elle entendit également un exposé par M. Brandt des relations économiques entre la France et la Suisse en 1936 et une allocution de M. Dunant, Ministre de Suisse en France et Président d'Honneur de notre Association. Le 24 novembre, dut être convoquée, pour la première fois depuis la création de notre Compagnie, une Assemblée Générale Extraordinaire, appelée à se prononcer sur une augmentation du montant de nos cotisations, proposée par le Conseil d'Administration, afin de parer à l'élévation de nos frais généraux, consécutive à la hausse du coût de la vie en France ; c'est à une très forte majorité que ce vote a été acquis, par la même occasion, quatre nouveaux administrateurs ont été élus, comme nous allons le voir.

Des séances mensuelles ont été régulièrement tenues (sauf en juillet et août) par notre **Conseil d'Administration**, sous la présidence de M. Louis-Gustave Brandt, que M. Alfred Bollier a bien voulu remplacer par deux fois.

Nous vous rappelons la grande perte que nous avons faite en la personne de deux de nos administrateurs, MM. Alexandre-Jacques Maret et Victor Rey, dont la collaboration nous était précieuse et auxquels nous conservons un fidèle souvenir.

L'Assemblée Générale du 1^{er} mars a élu un nouvel administrateur, M. Eugène Weber, secrétaire général de la S. A. Brown, Boveri et C^{ie} ; celle du 24 novembre a procédé à la nomination de quatre autres administrateurs : M. Emile Bitterli, ingénieur, MM. Henri Gunthert et Ernest Gutzwiller, banquier et M. Hans de Pfyffer, ancien ministre de Suisse à Varsovie et président de diverses sociétés hôtelières. Le nombre des administrateurs qui était de 36, au début de l'année, s'est élevé à 39 à la fin décembre ; il est actuellement de 38 à la suite de la démission, pour raison de santé, de M. André Jam (le maximum statutairement prévu est de 40).

Les différentes **Commissions**, nommées par le Conseil d'Administration pour l'étude de questions spéciales, se sont réunies de leur côté et ont poursuivi leur activité : Celle de la **main-d'œuvre**, sous la présidence de M. Reichenbach, a suivi nos travaux dans ce domaine, en étroite collaboration avec la Commission suisse pour l'échange de stagiaires avec l'étranger (dont notre administrateur, M. Eugène Weber, est à la fois le Président et la cheville ouvrière) et elle s'est occupée de la création en France d'une Commission similaire, afin d'encourager les milieux français à s'intéresser à ces échanges. La Commission des **Manifestations**, que dirige M. Monvert, a apporté son utile collaboration à notre Secrétariat Général pour l'organisation de nos deux « dîners-conférences » et de notre déjeuner du 31 juillet. La Commission de **Propagande et Recrutement**, comme son nom l'indique, s'est préoccupée de faire connaître notre Association et d'en augmenter l'effectif; elle y est arrivée grâce à la grande impulsion que lui a donné son Président, M. Stamm-Nion. Chaque numéro de notre revue a été examiné au préalable par la Commission des **Publications** qui s'est également occupée sous l'égide de M. Loppacher de la réorganisation et de la nouvelle présentation de notre organe. La Commission des **Questions Coloniales**, que préside M. H. F. Weber, a continué à vouer toute son attention au projet de créer un service colonial auprès de notre Secrétariat Général, afin de coordonner, d'une part, les efforts de l'Office Suisse d'Expansion commerciale et de ses agents commerciaux dans les colonies françaises et, d'autre part, l'activité déployée par les grandes sociétés coloniales françaises et certaines administrations dont les sièges sont à Paris. Nous avons déjà énuméré les questions d'ordre douanier et fiscal qui ont particulièrement retenu notre attention et auxquelles la Commission des **Questions douanières**, à la tête de laquelle se trouve M. Gentil, a voué ses soins les plus attentifs. Enfin, la Commission des **Statuts et Règlements**, dont le Président est M. Jacques de Pury, a été appelée, à plusieurs reprises, à faire connaître son avis sur telle ou telle question, se rapportant au statut juridique de notre Compagnie et à l'interprétation de ses règlements.

Quant à notre **Comité de Direction**, — dont M. Stamm-Nion a été appelé à faire partie, en qua-

lité de troisième Vice-Président — il n'a pas tenu moins d'une vingtaine de séances, suivant pas à pas le travail de nos Secrétaires et de leurs collaborateurs. Le nombre de ces derniers a dû être augmenté : pendant une partie de l'année, une troisième sténo-dactylographe a été engagée. De même, le nombre des jeunes gens suisses, que nous utilisons comme stagiaires, a passé de deux à trois et l'effectif total de notre **Secrétariat Général** a varié ainsi entre 9 et 10 personnes. Une meilleure répartition de nos locaux a été également rendue nécessaire et il est à craindre qu'ils deviennent insuffisants avec le développement croissant de notre activité.

Nos **Sections** de Lyon et Marseille, avec leurs Comités et leurs Secrétaires respectifs, ont activement participé aux travaux de notre Compagnie et nous résumons comme suit les intéressants rapports présentés à leurs Assemblées Générales, à Marseille, le 8 mars dernier et à Lyon, le 18 du même mois et que nous avons été heureux de publier dans le dernier numéro de notre revue :

A **Marseille**, l'activité de notre Section a été dominée par la grave question des relations entre cet important port et la Suisse, plus spécialement par l'étude des améliorations à apporter aux conditions de transit des marchandises en provenance et à destination de la Suisse. A côté de cela, nos collègues ont voué une grande attention au débouché que constitue leur région pour l'industrie et le commerce suisses. Le Comité de la Section s'est réuni chaque mois, à l'issue du déjeuner qui rassemble régulièrement les membres de la Section et à l'occasion duquel des questions à l'ordre du jour ont été exposées soit par le Secrétaire de la Section, soit par des conférenciers de marque. L'effectif de la Section a passé, pendant l'année, de 138 à 171 membres, ce qui témoigne du très bel effort de recrutement auquel il a été procédé.

A **Lyon**, dont la vie économique est dominée, chaque printemps, par la Foire qui s'y tient, nos collègues ont entrepris, l'année dernière, une œuvre particulièrement utile qui a consisté à améliorer la représentation de notre pays à cette manifestation ; leurs efforts, qui avaient déjà permis de réaliser de grands progrès à la Foire de 1937, viennent d'être couronnés de succès à la manifestation de cette année. L'activité qu'ils ont déployée

dans d'autres domaines a été également fructueuse, particulièrement en ce qui concerne les questions de main-d'œuvre, entre autres le placement de stagiaires suisses dans la région lyonnaise. Si le Comité de la Section n'a été appelé à se réunir que trois fois, par contre des déjeuners mensuels des membres de la Section ont eu lieu régulièrement et ont été agrémentés par des conférences du plus haut intérêt. Le nombre des adhérents de la Section a augmenté de 148 à 158.

De fréquents échanges de visites entre les sections et le siège de notre Chambre de Commerce ont permis de maintenir un contact étroit entre les différents groupes de nos membres et nous n'avons qu'à nous féliciter de l'excellente collaboration à laquelle nous sommes parvenus en dépit des distances qui nous séparent.

Nous avons cherché à étendre le champ de notre activité dans les différentes régions de la France où le nombre de nos adhérents n'a pas justifié jusqu'à ce jour la création de sections, à l'image de celles de Lyon et Marseille. C'est ainsi que M. Maurice du Pasquier au Havre, M. Otto Bangerter à Reims et M. Daniel Hoesli, à Mulhouse, ont accepté la charge de membres correspondants de notre Compagnie et nous ont déjà permis d'intensifier notre propagande et d'augmenter le nombre de nos adhérents dans leurs régions.

Nos rapports avec la **Légation** de Suisse, à Paris, ont été plus fréquents et cordiaux que jamais et nous avons déjà eu l'occasion de mentionner dans ce rapport la manière très efficace dont nos intérêts ont continué à être défendus par notre Ministre et ses différents collaborateurs et bien spécialement M. Henry de Torrenté auquel nous adressons nos remerciements les plus sincères pour le grand intérêt qu'il porte à notre Compagnie. C'est au début du mois d'octobre que nous avons appris que M. Dunant avait fait valoir ses droits à la retraite après vingt ans d'activité comme Ministre de Suisse en France ; il avait pris un grand intérêt à la création de notre Association et n'avait pas cessé, depuis lors, de nous témoigner sa bienveillance. A nos très sincères regrets de l'avoir vu quitter Paris, se mêle notre grande satisfaction de saluer en son successeur un économiste de renom et un ami de longue date de notre Chambre de Commerce. Nous fondons

tous de grands espoirs sur la mission de M. le Ministre Stucki et l'assurons de notre entière et très dévouée collaboration pour le seconder de notre mieux dans la lourde tâche que lui a confiée le Conseil Fédéral.

Les **Consuls** de Suisse en France, plus spécialement dans les villes où nous ne comptons ni section, ni correspondant, ont de même accepté de nous aider, tant en ce qui concerne notre action de propagande, que nos efforts en vue d'augmenter notre effectif. Quant à nos **Administrations fédérales** à Berne, entre autres la division fédérale du commerce, elles nous réservent toujours leur plus grande attention chaque fois que nous sommes amenés à leur exposer nos desiderata. En échange, nous avons été heureux de pouvoir nous occuper, à leur satisfaction, des tâches qu'elles ont bien voulu nous confier.

Nous avons pu poursuivre dans de bonnes conditions notre étroite collaboration avec l'Office Suisse d'Expansion commerciale à Zurich et Lausanne de même qu'avec l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie et d'autres **Associations suisses** comme la Chambre Suisse de l'horlogerie, le directoire commercial de Saint-Gall, les Chambres de commerce cantonales, etc... Nous avons eu le plaisir de recevoir à Paris, les 26 et 27 mai, nos collègues des Chambres de Commerce Suisses à Bruxelles, Milan et Vienne et avons tenu avec eux une nouvelle réunion de notre Union des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger, qui a permis d'améliorer l'organisation de cette Union et d'émettre un vœu en faveur de l'augmentation du nombre des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger. Nous avons eu le regret d'apprendre récemment le décès de M. Steinmann, président de la Chambre de Commerce Suisse en Italie dont nous avons eu l'occasion d'apprécier la grande valeur lors de nos réunions des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger.

Les différentes **Administrations et Associations économiques françaises** ont bien voulu de même nous apporter leur concours. Nous avons poursuivi notre travail en commun avec les Chambres de Commerce françaises en Suisse, à Lausanne et Genève. C'est avec cette dernière Compagnie que nous nous sommes réunis par deux fois, les 20 janvier et 19 juin, sous le pavillon

de la « Commission Economique franco-suisse », au sein de laquelle nous avons cherché entre Suisses de France et Français de Suisse à concilier nos points de vue et nos revendications.

Que conclure de cet exposé de notre activité en 1937, sinon que le travail effectué par notre Compagnie pendant l'année écoulée prouve, une fois de plus, l'utilité de notre institution ? La preuve de cette utilité n'est plus à faire, mais il est intéressant, à chacune de nos Assemblées générales ordinaires, de « faire le point » et d'établir le bilan des services rendus au cours du dernier exercice.

Cet examen est particulièrement intéressant cette année-ci, puisque notre Chambre de commerce entre dans sa majorité et si nous n'avions pas la crainte de trop allonger ce rapport, ce n'est pas l'activité de douze mois, mais celle de vingt années que nous résumerions ici. La courbe sans cesse ascendante que dessine la ligne graphique de l'aug-

mentation du nombre de nos adhérents nous paraît être le plus sûr garant de notre vitalité et de notre force. Nos initiatives, notre travail, notre champ d'activité toujours plus large amènent chaque année un plus grand nombre de commerçants et d'industriels à nous faire confiance. Le domaine des échanges économiques entre France et Suisse est vaste ; si nous avons contribué à le développer, il y a encore beaucoup à faire. Les forces que nous avons acquises pendant les vingt années d'enfance et d'adolescence de notre association vont nous permettre d'accroître notre action et c'est plein d'espoirs pour l'avenir du commerce franco-suisse et de notre Compagnie que nous la voyons franchir le cap de sa majorité.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président :
Louis-Gustave Brandt.

Petites Annonces Classées

N. B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppes affranchies à 0 fr. 65 pour la France et à 1 fr. 75 pour la Suisse, à la Chambre de Commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Demandes de représentation de produits suisses :

Bijouterie-Horlogerie :
Bijouterie, horlogerie, orfèvrerie (96).
Horlogerie, joaillerie (97).

Société très bien introduite demande exclusivité, pour Paris et banlieue, de maisons suisses d'horlogerie, bijouterie joaillerie et orfèvrerie (108).

Machines-Métallurgie :

Toutes industries se rattachant à la métallurgie (98).

T. S. F. :

T. S. F., appareils de précision (99).

Produits chimiques :

Produits d'entretien, couleurs, vernis, parfumerie (100).

Agent de laboratoires pharmaceutiques disposant de très bonnes relations dans le monde médical de l'Ouest de la France recherche pour cette région de préférence, Agence exclusive de produits pharmaceutiques et instruments chirurgicaux suisses (112).

Textiles :

Organdi confectionné pour enfants (101).
Nouveautés, fantaisie, lingerie de corps et d'ameublement (102).
Bonneterie, tissus (113).

Divers

Maroquinerie (114).
Article de sports (115).

Demande de représentation de produits français :

Commerçant-voyageur possédant maison et auto sur place de Bâle, cherche, pour la Suisse, représentation d'une importante entreprise française. Eventuellement accepterait dépôt de marchandises (103).

Organisation de vente à Bâle cherche, pour la Suisse, la représentation générale d'industries françaises ou d'entreprises commerciales, dans n'importe quelle branche (106).

Cuirs à dessus :

Agence générale à la commission est demandée par personne très bien introduite dans la branche cuir (116).

Divers :

Architecte diplômé demande direction ou contrôle d'une succursale de maison suisse quel que soit le genre de commerce ou d'industrie ; représenterait éventuellement une entreprise suisse auprès des Administrations publiques ou de la clientèle privée. Si nécessaire, voyagerait entre la Suisse et la France (104).

Propriété au Maroc :

Suisse établi au Maroc depuis de 10 ans, propriétaire magnifique domaine 465 ha. Région Ouezzan, recherche associé ou commanditaire avec apport 100.000 fr. suisses pour intensification cultures notamment orangers oliviers (111).

Société française cherche placement licence de fabrication en Suisse pour appareils plusieurs fois brevetés, intéressant branches : automobiles, bâtiments, banques. Capital nécessaire : 60 à 75.000 francs suisses. Ecrire pour renseignements 110).

Offre de Représentation :

Sous-agents sont demandés, dans la région parisienne, pour la vente d'un produit de régime de provenance suisse (109).